

### Collecte des déchets encombrants, ferraille et déchets électroménagers uniquement sur rendez-vous à partir de janvier 2022.

Jeudi, 16 décembre 2021. Suite à une réorganisation de son service de collecte des déchets, le Service hygiène de la Ville d'Esch-sur-Alzette tient à informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les déchets encombrants, la ferraille et les déchets électroménagers seront uniquement collectés sur rendez-vous.

Pour prendre rendez-vous, les résidents sont invités à contacter le service hygiène de la Ville d'Esch au numéro 27 54 - 8080 du lundi au vendredi entre 8h00 et 12h00. L'enlèvement est gratuit et limité à 3m<sup>3</sup> par collecte.

La Ville d'Esch-sur-Alzette tient par ailleurs à souligner que les habitants de la Ville d'Esch peuvent également déposer gratuitement leurs déchets encombrants, ferraille et déchets électroménagers au centre de recyclage SIVÉC à Schiffflange.

L'édition 2022 du calendrier des collectes régulières des déchets est en cours de distribution et chaque ménage recevra son exemplaire dans les prochains jours.

Plus d'informations sur [www.esch.lu](http://www.esch.lu) et au Service relations publiques de la Ville d'Esch : [relationspubliques@villeesch.lu](mailto:relationspubliques@villeesch.lu) - +352 2754 4270